

1176 destinée, dit son biographe, à affermir ses amis dans leur
à
1178. commune résolution¹.

1179. Ainsi la guerre recommença en Poitou entre le roi Henri II
et le comte Richard. Mais, dès les premières hostilités,
Henri-le-Jeune, manquant à sa parole, ouvrit l'oreille à
des propositions d'accommodement avec son frère, et pour
une somme d'argent et une pension annuelle, consentit à
s'éloigner du pays et à délaissér les insurgés². Sans plus
s'inquiéter d'eux ni de leur sort, il alla dans les cours
étrangères, en France, en Provence et en Lombardie, dé-
penser le prix de sa trahison, et se faire, partout où il sé-
journait, un grand renom de magnificence et de chevalerie,
brillant dans les joutes guerrières, dont la mode commen-
çait à se répandre, *tournoyant, se soulassant et dormant*,
comme dit un ancien historien³.

1179 Il passa ainsi plus de deux années, pendant lesquelles
à
1182. les barons du Poitou, de l'Angoumois et du Périgord, qui
s'étaient conjurés sous ses auspices, eurent à soutenir une
rude guerre de la part du comte de Poitiers. Leurs bourgs
et leurs châteaux furent assiégés, et leurs terres dévastées
par l'incendie⁴. Parmi les villes attaquées, Taillebourg se
rendit la dernière, et lorsque tous les barons se furent sou-
mis à Richard, Bertrand de Born résista encore seul dans
son château de Haute-Fort⁵. Au milieu de la fatigue et
des peines que lui donnait cette résistance désespérée, il

¹ Per assegurar totes las gens d'aquella enconrada per lo sagrmen-
te aquill avian faich contra' N Richart. (Raynouard, Choix des poésies
originales des Troubadours, t. V, p. 83.)

² Ibid., p. 85. — Matth. Paris., t. I, p. 436.

³ Si sojornava, torniava, e dormia, e solasava. (Raynouard, Choix des
poésies originales des Troubadours, t. V, p. 86.)

⁴ Ibid., p. 87. — Matth. Paris., t. I, p. 436. — Radulf. de Diceto,
Imag. histor., apud hist. angl. Script., t. I, col. 603, ed. Selden.

⁵ Radulf. de Diceto, loc. supr. cit.

conservait assez de liberté d'esprit pour composer des vers 1179
sur sa propre situation, et des satires sur la lâcheté du 1182.
prince qui passait en amusements les jours que ses anciens
amis passaient en guerre et en souffrances :

« Puisque le seigneur Henri n'a plus de terre, puisqu'il
« n'en veut plus avoir, qu'il soit maintenant le roi des lâches.

« Car lâche est celui qui vit aux gages et sous la livrée
« d'un autre. Roi couronné, qui prend solde d'autrui, res-
« semble mal aux preux du temps passé; puisqu'il a trompé
« les Poitevins, et leur a menti, qu'il ne compte plus être
« aimé d'eux¹. »

Henri-le-Jeune fut sensible à ces réprimandes, lorsque, 1182.
rassasié du plaisir d'être cité comme prodigue et *chevale-
reux*, il tourna de nouveau ses regards vers des avantages
plus solides de pouvoir et de richesse territoriale. Il revint
alors auprès de son père, et se mit à plaider la cause des
habitants du Poitou, que Richard accablait, disait-il, de
vexations injustes et d'une domination tyrannique². Il alla
jusqu'à reprocher au roi de ne point les protéger, comme il
le devait, lui qui était leur défenseur naturel³. Il accom-
pagna ces plaintes de réclamations personnelles, demandant
de nouveau la Normandie, ou quelque autre terre où il pût
séjourner d'une manière digne de lui, avec sa femme, et

¹ Pus En Enrics terra non te, ni manda,
Sia reys del malvatz.
Que malvatz fai, quar aissi viu a randa...

Pus en Peitau lur ment et lur truanda,
No y er mais tant amatz.

(Raynouard, Choix des poésies originales
des Troubadours, t. IV, p. 448.)

² Pictavensibus veniens in auxilium, quos Ricardus indebitis vexatio-
nibus et violenta dominatione premebat... (De orig. comit. andegav.,
apud Script. rer. gallie. et francie., t. XII, p. 538.)

³ Ad quem... noverat tuitionem aquitanicæ regionis spectare. (Ibid.)

1182. qui lui servit à payer les gages de ses chevaliers et de ses sergents¹. Henri II refusa d'abord cette demande avec fermeté, et contraignit même le jeune homme à jurer que dorénavant il ne réclamerait rien de plus que cent livres angevines par jour pour sa dépense, et dix livres de la même monnaie pour la dépense de son épouse². Mais les choses ne restèrent pas longtemps à ce point; Henri-le-Jeune renouvela ses doléances, et le roi, y cédant cette fois, ordonna à ses deux autres fils de prêter à leur aîné le serment d'hommage pour les comtés de Poitou et de Bretagne³. Geoffroy y consentit; mais Richard le refusa nettement, et, pour signe de sa volonté ferme de résister à un pareil ordre, il mit en état de défense toutes ses villes et ses châteaux⁴.

1183. Henri-le-Jeune et Geoffroy, son vassal, marchèrent alors contre lui, de l'aveu de leur père; et à leur entrée en Aquitaine, le pays s'insurgea de nouveau contre Richard. Les confédérations des villes et des barons se renouèrent, et le roi de France se déclara l'allié du jeune roi et des Aquitains⁵. Henri II, alarmé de la tournure grave que prenait subitement cette querelle de famille, voulut rappeler ses deux fils; mais ils lui désobéirent, et persistèrent à guerroyer contre le troisième. Obligé alors de prendre un parti décisif, sous peine de voir triompher l'indépendance du Poitou et les prétentions ambitieuses du roi de France,

¹ Et unde ipse militibus et servientibus suis servitia sua solvere posset... (Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglie. Script., p. 616, ed. Savile.)

² Ibid.

³ Ibid., p. 648. — Matth. Paris, t. I, p. 141.

⁴ Ibid. — Roger. de Hoved., loc. supr. cit.

⁵ Per mandatum comitum et baronum Pictaviæ, qui adhærentes ei, damna multa fecerunt comiti Richardo. (Roger. de Hoved., loc. supr. cit., p. 648.)

il joignit ses forces à celles de Richard, et alla en personne 1183. mettre le siège devant Limoges, qui avait ouvert ses portes au jeune Henri et à Geoffroy¹. Ainsi la guerre domestique recommença sous un nouvel aspect. Ce n'était plus les trois fils ligués ensemble contre le père, mais l'aîné et le plus jeune combattant contre l'autre fils uni au père.

Les historiens du Midi, témoins oculaires de ces événements, paraissent avoir compris la part active qu'y prenaient les populations dont le pays en fut le théâtre, et quels intérêts nationaux étaient en jeu dans ces rivalités toutes personnelles en apparence. Les historiens du Nord, au contraire, n'y voient que la guerre contre nature du père avec les fils, et des frères entre eux, sous l'influence d'une mauvaise destinée qui pesait sur la race des Plantagenest, en expiation de quelque grand crime. Plusieurs contes sinistres sur l'origine de cette famille passaient de bouche en bouche. On disait qu'Éléonore d'Aquitaine avait eu à la cour de France des liaisons d'amour avec Geoffroy d'Anjou, le père de son mari actuel; et que ce même Geoffroy avait épousé la fille de Henri I^{er}, du vivant de l'empereur son mari; ce qui, dans les idées de l'époque, était une sorte de sacrilège². Enfin, on racontait d'une ancienne comtesse d'Anjou, aïeule du père de Henri II, que son mari, ayant remarqué avec effroi qu'elle allait rarement à l'église, et qu'elle en sortait toujours à la secrète de la messe, s'avisait de l'y faire retenir de force par quatre écuyers; mais qu'à l'instant de la consécration, la comtesse, jetant le manteau par lequel on la tenait, s'était

¹ Advenit et obsedit castellum de Limoges, quod paulo ante traditum erat regi filio suo. (Ibid.)

² Alianoram Francorum reginam... Galfridus... dum senescallus regis Franciæ fuerat, eam cognovisset. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 1044 et 1045, ed. Selden.)

1183. envolée par une fenêtre, et n'avait jamais reparu¹. Richard de Poitiers, selon un contemporain, avait coutume de rapporter cette aventure, et de dire à ce propos : « Est-il « étonnant que, sortis d'une telle souche, nous vivions mal « les uns avec les autres? Ce qui provient du diable doit « retourner au diable². »

Un mois après le renouvellement des hostilités, Henri-le-Jeune, soit par appréhension des suites de la lutte inégale où il venait de s'engager contre son père et le plus puissant de ses frères, soit par un nouveau retour de tendresse filiale, abandonna encore une fois les Poitevins. Il se rendit au camp de Henri II, lui révéla tous les secrets de la confédération formée contre Richard, et le pria de s'interposer comme médiateur entre son frère et lui³. La main posée sur l'Évangile, il jura solennellement que, durant toute sa vie, il ne se séparerait point de Henri, roi d'Angleterre, et lui garderait féauté, comme à son père et à son seigneur⁴. Ce soudain changement de conduite et de parti ne fut pas imité par Geoffroy, qui, plus opiniâtre et plus loyal envers les Aquitains révoltés, demeura avec eux et continua la guerre⁵. Des messagers vinrent alors le trouver de la part du vieux roi, et le pressèrent de mettre fin à un débat qui n'était avantageux qu'aux ennemis com-

¹ Per fenestram ecclesie... evolavit nec usquam comparuit. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 4045, ed. Selden.)

² Istud post modum Ricardus... referre solebat, asserens non esse mirandum si de tali genere procedentes, mutuo sese infestent, tanquam de diabolo venientes et ad diabolum transeuntes. (Ibid.)

³ Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglie. Script., p. 618, ed. Savile.

⁴ Henrico regi Angliæ sicut patri suo et domino fidelitatem integram servaturum. (Ibid.)

Ibid.

muns de sa famille. Entre autres envoyés vint un clerc 1183. normand qui, tenant une croix à la main, supplia le comte Geoffroy d'épargner le sang des chrétiens, et de ne point imiter le crime d'Absalon. — « Quoi ! tu voudrais, lui ré- « pondit le jeune homme, que je me dessaisisse de mon « droit de naissance¹? — A Dieu ne plaise, Monseigneur, « répliqua le prêtre; je ne veux rien à votre détriment. — « Tu ne comprends pas mes paroles, dit alors le comte de « Bretagne; il est dans la destinée de notre famille que « nous ne nous aimions pas l'un l'autre. C'est là notre hé- « ritage, et aucun de nous n'y renoncera jamais². »

Malgré ses trahisons réitérées envers les barons d'Aquitaine, le jeune Henri, homme d'un esprit flottant et incapable d'une décision ferme, conservait encore des liaisons personnelles avec plusieurs des conjurés, et surtout avec Bertrand de Born. Il entreprit de jouer le rôle de médiateur entre eux et son frère Richard, se flattant de l'espoir chimérique d'arranger la querelle nationale, en même temps que la querelle de famille³. Dans cette vue, il fit plusieurs démarches auprès des chefs de la ligue du Poitou, mais il ne reçut d'eux que des réponses fières et nullement pacifiques⁴. Pour dernière tentative, il leur proposa une conférence à Limoges, offrant de s'y rendre de son côté, avec son père, accompagné de peu de monde, pour écarter toute défiance⁵. La ville de Limoges était alors assiégée par le

¹ Nunquid venisti exhæredare me de jure meo nativo? (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 4045, ed. Selden.)

² Num ignoras hoc nobis naturaliter fore proprium et ab atavis insertum ut nullus nostrum alterum diligit. (Ibid.)

³ Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglie. Script., p. 619, ed. Savile.

⁴ Script. rer. gallic. et francie., t. XIII.

⁵ Cum paucis. (Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglie. Script., p. 619, ed. Savile.)

1183. roi d'Angleterre; on ne sait si les confédérés consentirent formellement à laisser entrer leur ennemi, ou si le jeune homme, empressé de se faire valoir, promit en leur nom plus qu'il ne devait. Quoi qu'il en soit, lorsque Henri II arriva devant les portes de la ville, il les trouva fermées, et reçut du haut des remparts une volée de flèches, dont l'une perça son pourpoint et l'autre blessa un de ses chevaliers à côté de lui¹. Cette aventure passa pour une méprise, et, à la suite d'une nouvelle explication avec les chefs des insurgés, il fut convenu que le roi entrerait librement dans Limoges, pour y parlementer avec son fils Geoffroy. Ils se réunirent en effet sur la grande place du marché; mais, pendant l'entrevue, les Aquitains qui formaient la garnison du château, ne pouvant voir de sang-froid s'entamer des négociations qui devaient ruiner tous leurs projets d'indépendance, tirèrent de loin sur le vieux roi, qu'ils reconnurent à ses vêtements et à la bannière qu'on portait près de lui². Un des carreaux d'arbalète lancés du haut de la citadelle traversa l'oreille de son cheval³. Les larmes lui vinrent aux yeux; il fit ramasser la flèche, et la présentant à Geoffroy: « Parle, mon fils, lui dit-il, que t'a fait ton mal-
« heureux père, pour mériter que tu fasses de lui un but
« pour tes archers⁴? »

Quels que fussent les torts de Geoffroy envers son père, il n'était point coupable en cette circonstance; car les ar-

¹ In eum miserunt sagittas ita ut etiam super tunicale suum crudeliter perforarent, et quemdam militem suum coram oculis ejus vulnerarent. (Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglic. Script., p. 649, ed. Savile.)

² Castelli satellites sagittas direxerunt. (Ibid.)

³ Ibid. — Chron. anonymi Laudunensis, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XVIII, p. 704.

⁴ Ferrum sagittæ ostendit, et cum singultu, plenus lacrymis, ait: « O fili, si infelix ego pater unquam a te filio merui sagittari, edicito. (Ibid.)

chers qui avaient pris le roi d'Angleterre pour but n'étaient point soldats à gages, mais alliés volontaires de son fils. Les écrivains du nord lui reprochent de ne les avoir point recherchés et punis¹; mais il n'avait pas sur eux un pareil droit, et, puisqu'il avait lié sa cause à leur inimitié nationale, il fallait que, bon gré, mal gré, il en subit toutes les conséquences. Henri-le-Jeune, piqué de voir ses efforts échouer contre l'opiniâtreté des Aquitains, déclara qu'ils étaient tous d'obstinés rebelles, et que de sa vie il n'aurait plus ni paix ni trêve avec eux, et serait fidèle à son père en tout temps et en tous lieux². Pour signe de cette soumission, il remit à la garde du roi son cheval et ses armes, et demeura plusieurs jours auprès de lui, dans l'apparence de l'amitié la plus intime³.

Mais par une sorte de fatalité dans la vie du fils aîné de Henri II, c'était toujours au moment même où il faisait à un parti les plus grandes protestations de dévouement, qu'il était le plus près de s'en séparer et de s'engager dans le parti contraire. Après avoir, selon les paroles d'un historien du temps, mangé à la même table que son père et mis sa main au même plat⁴, il le quitta subitement, se lia de nouveau à ses adversaires, et partit pour Le Dorat, ville des marches de Poitou, où était le grand quartier des insurgés⁵. Il y mangea avec eux, à la même table, comme

¹ Quod filii ejus Henricus et Gaufridus contemnent, nec vindicaverunt. (Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglic. Script., p. 649, ed. Savile.)

² Eos prorsus inobedientes assuerit et rebelles, quare ad servitium et voluntatem patris sui revertebatur. (Ibid.)

³ Et patri suo arma sua et equum tradidit conservanda, et sic cum patre suo aliquot diebus... (Ibid.)

⁴ Verum cum in eadem mensa cum patre comedisset, et in eodem catino manum intinxisset... (Ibid.)

⁵ Iterum cum inimicis patris sui se sacramento præstito obligavit, et...